



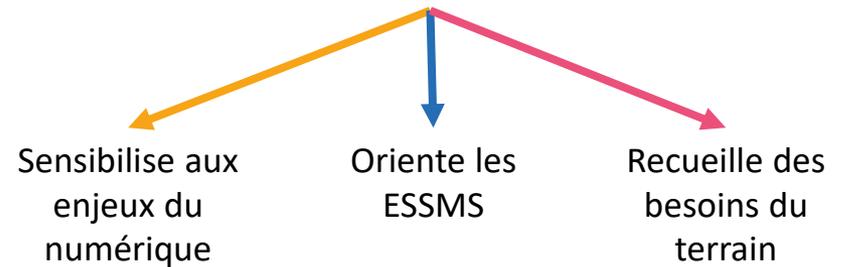
# Retour d'expérience

Mise en œuvre des services socles et du RPSS+ par le GCSMS 53

# »» Webinaire organisé par le Collectif SI MS Pays de la Loire



Composé de directeurs d'ESSMS ou responsables informatique des SI



[Cliquez ici pour accéder au site internet du Collectif SI](#)

Contact : [contact@collectifsims-pdl.net](mailto:contact@collectifsims-pdl.net)



**Fiona D'ANGELO**  
Cheffe de projet ESMS Numérique  
[esms@esante-paysdelaloire.fr](mailto:esms@esante-paysdelaloire.fr)

# »»» Ordre du jour

- 1. Présentation du GCSMS 53**
- 2. Contexte de mise en œuvre des services socles et du RPPS+**
- 3. Les services socles et le RPPS+ : à quoi ça sert ?**
- 4. Le retour d'expérience du GCSMS 53 / Les points de vigilance**

# PRÉSENTATION DU GCSMS 53

# »» Présentation du GCSMS 53

Quelques chiffres :

**32**  
ESMS

**1 400**  
professionnels

**2 000**  
résidents

# »» Définition d'un GCSMS

**Qu'est ce qu'un Groupement de Coopération sociale ou Médico-sociale ?**

- Personne morale à but non lucratif
  
- Peut être composé :
  - ESMS
  - Personnes gestionnaires de services sociaux et médico-sociaux
  - Établissements de santé
  - Des professionnels médicaux ou paramédicaux
  - Peut être constitué sans établissement de santé
  
- A pour objet de faciliter, d'améliorer ou de développer l'activité de leurs membres



La constitution du GCSMS 53 a pris forme avec le programme ESMS Numérique

# »» Présentation d'Isabelle Redon et de Nicolas Sorin

## Madame Isabelle Redon

- Directrice EHPAD Bellevue
- Membre du bureau du GCSMS 53
- Référente du comité de pilotage GCSMS 53
- Membre du Collectif SI MS PdL

## Monsieur Nicolas Sorin

- Chef de projet GCSMS 53
- Membre du comité de pilotage du GCSMS 53
- Chargé de l'informatique et de la communication - La douceur de Vivre

**En quelques mots :**

Quelles sont vos missions ?

# CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DES SERVICES SOCLES ET DU RPPS+

# »»» Le contexte

Le GCSMS 53 répond à **l'Appel à Projets du Programme ESMS Numérique**, pour un projet de **d'acquisition d'un DUI** (Dossier Usager Informatisé), pour 15 établissements.

**Validation de la candidature** lors du temps 1 de la phase d'amorçage du Programme ESMS Numérique.

L'objectif de cette candidature est de travailler sur la **filière**.

Le projet se découpe en plusieurs phases :

- Passage de marché
- Validation de l'offre
- Préparation du déploiement
- Déploiement

# »» Le projet d'acquisition d'un DUI

## Avancement du projet :

- Phase marché en cours de validation
- Phase préparation déploiement : 3 établissements pilotes
- Phase de déploiement (retour d'expérience des sites pilotes...)
- Phase de pérennisation (club utilisateur, convention avec tous les acteurs, pérennisation de la ressource au-delà du déploiement...)



Le RPPS+ n'apparaît pas dans l'Appel à Projet du Programme ESMS Numérique cependant, c'est une phase obligatoire pour accéder aux services socles (DMP, MSS...), qui doit être menée en amont du déploiement du DUI

# LES SERVICES ET RÉFÉRENTIELS SOCLES LE RPPS+

# »» Les services socles



## J'équipe les professionnels de ma structure avec des boîtes aux lettres de messagerie sécurité de santé

- ❖ Pour sécuriser l'échange d'informations entre tous les professionnels de santé et du secteur social et médico-social amenés à intervenir dans la prise en charge d'un usager, au sein d'un espace de confiance, ainsi que les échanges avec l'usager dans le cadre de Mon espace santé.

**Je dois disposer :** d'un accès à une MSSanté dans mon DUI et/ou au travers d'un outil dédié (webmail par exemple). Pour y parvenir, je dois commander des boîtes aux lettres (BAL) en fonction de mes besoins. Je peux contacter mon éditeur de DUI et/ou mon GRADeS pour m'équiper.

Webinaire :  
tout savoir sur  
MSSanté



## Je mets en place les conditions d'alimentation et de consultation du DMP

Pour permettre le partage d'informations avec tous les professionnels de santé, du secteur social et médico-social, et avec l'usager :

- ❖ en alimentant le DMP des usagers avec les documents produits par ma structure ;
- ❖ en permettant la consultation du DMP des usagers (avec l'accord de l'usager) par les professionnels habilités de ma structure pour leur permettre d'accéder aux documents déposés par d'autres établissements ou professionnels.

**Je dois disposer :** d'un DUI "DMP compatible" et de certificats logiciels pour permettre de déposer les documents. Je dois identifier les professionnels qui ont besoin d'avoir accès à la consultation du DMP via une CPx (et prochainement une eCPS).

Webinaire :  
tout savoir sur  
le DMP

# »» Les référentiels socles

## PRO SANTE CONNECT



**Si mon éditeur le propose pour l'authentification au DUI, je mets également en place Pro Santé Connect**

- ❖ Pour sécuriser et faciliter l'authentification des professionnels de ma structure aux différents services numériques, dont le DUI.

**Je dois disposer :** de cartes CPx ou e-CPS pour les professionnels de ma structure qui utilisent un ou plusieurs services numériques proposant l'authentification via Pro Santé Connect.

Webinaire :  
tout savoir sur Pro  
Santé Connect



Webinaire :  
tout savoir sur  
l'INS

**Je mets en place l'INS dans ma structure...**

- ❖ Pour sécuriser l'identification des usagers à l'aide d'une seule et unique identité, l'INS, partagée par tous les acteurs du secteur sanitaire et médico-social ;
- ❖ Pour permettre l'identification de toute donnée de santé que ma structure produit avec l'INS (obligatoire depuis janvier 2021) ;
- ❖ Et ainsi faciliter l'échange et le partage des données de santé avec l'ensemble de l'équipe de prise en charge autour d'un usager.

**Je dois disposer :** d'un DUI "INS compatible" et de cartes CPx nominatives (CPS, CPE, CPF) pour les professionnels de ma structure procédant à l'admission de l'utilisateur ou de certificats logiciels.

# »» Le RPPS+



Permettre à des professionnels de profiter de l'**e-CPS** pour **accéder aux services numériques** locaux (DUI...), régionaux (plateforme régionale e-parcours) et nationaux (DMP...), notamment en **mobilité**.



*Professionnel enregistré dans le référentiel national*



Permettre à des professionnels d'avoir accès à une **boîte aux lettres MSSanté nominative**.



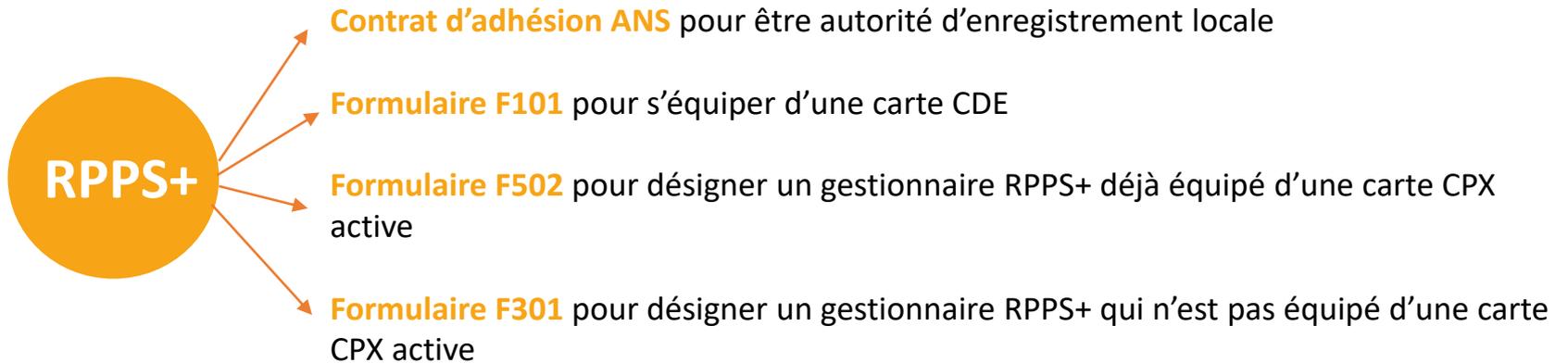
Le professionnel a accès à ces services grâce à **une identité unique et pérenne de référence**, pour éviter de multiples identités locales pour accéder aux services régionaux ou locaux.



## Étapes et prérequis nécessaires à l'enregistrement d'un professionnel à rôle dans le portail RPPS+



# » Les différents formulaires pour le RPPS+



L'Agence du Numérique en Santé a élaboré un guide de prérequis à l'enregistrement des professionnels dans le RPPS+, reprenant toutes les étapes et formulaires à remplir

# LE RETOUR D'EXPÉRIENCE DU GCSMS 53/ LES POINTS DE VIGILANCE

# »» Le retour d'expérience du GCSMS 53



Le GCSMS 53 regroupe plusieurs structures, mais ces dernières restent indépendantes dans la gestion de leurs salariés

→ Chaque structure doit contractualiser avec l'ANS = signature contrat entité géographique



Les professionnels à rôles sont ceux qui vont déposer des informations à caractère médical ou confidentiel dans le DMP ou échanger des informations via la MSS

## Gestion du RPPS+

Chaque structure doit gérer l'inscription de ses professionnels dans le portail

## Professionnels identifiés

Tous les professionnels qui doivent accéder au DUI

# »» Le retour d'expérience du GCSMS 53



## Les difficultés auxquelles se heurtent le GCSMS 53

- 1 Pas de compétence support SI dans les établissements
- 2 Le projet ESMS Numérique met du temps à démarrer (ce qui conditionne l'étape du RPPS+, frustration des professionnels et risque de manque d'adhésion par la suite)
- 3 Turn over des directions des établissements, remobilisation du binôme ESMS Numérique pour fédérer l'ensemble des établissements
- 4 Embarquer les infirmières avant les professionnels à rôle

# »» Les points de vigilance

Se renseigner sur les supports existants (ANS, ARS, GRADeS, Collectif SI...)

Identifier les professionnels à rôle

Nécessité d'avoir un chef de projet

Anticiper par rapport à la taille et organisation de sa structure

Comprendre l'importance du RPPS+

Impliquer la partie métier

MERCI !